



Brevet fédéral entraîneur 2^e degré

Session 2023-2025

Dossier d'inscription

Important : avant de remplir ce dossier d'inscription, il est impératif que les candidats, tuteurs et présidents de club lisent le règlement du Brevet fédéral entraîneur 2^e degré (BFE2). Le règlement est accessible directement sur le site Internet de la FFTir en lisant ce QR Code avec votre smartphone ou tablette tactile.



Nom :

Prénom :

Photo du candidat
(obligatoire)

Nom de naissance :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

N° de téléphone domicile :

N° de téléphone portable :

Email :

Profession :

Catégorie (entourez la catégorie) : JF, JG, D1, D2, D3, S1, S2, S3

Para-tir (cochez l'option) : Oui Non (si vous avez coché Oui, souhaitez-vous être mis en relation avec notre référente handicap nationale : Oui Non)

N° de licence :

Club :

N° de club :

Niveau « Cibles Couleurs » (entourez le grade) : sans / blanc, jaune, orange, vert, bleu, marron, arc-en-ciel

Niveau « Club des ACE's » (entourez le grade) : sans / averti, confirmé, expert

Nom du formateur diplômé pouvant servir de tuteur (entourez le diplôme) :
BFE2, BEES 1^{er} degré, DEJEPS, BEES 2^e degré, DESJEPS

Option choisie pour la formation (cochez l'option) : Pistolet Carabine Plateau

Épreuve(s) pratiquée(s) (cochez la ou les épreuves) : 10 m 25 m 50 m
 Fosse olympique Skeet olympique Double trap
 Autre (précisez) :

Option choisie pour le module facultatif complémentaire (cochez l'option) :
 Pistolet et tutorat Carabine et tutorat Plateau et tutorat

Financement de la formation (cochez le financeur) :
 Personnel Club Comité départemental Ligue Autre (précisez) :

I – Pièces à fournir par le candidat

Dossier à envoyer exclusivement par email à : secretariat-formation@fftir.org

Date limite d'inscription : **01.05.2023**

Pièces constitutives du dossier d'inscription	Réservé à la FFTir
Présent dossier d'inscription intégralement renseigné	<input type="checkbox"/>
Photo d'identité (format papier ou numérique)	<input type="checkbox"/>
Photocopie de la licence en cours de validité	<input type="checkbox"/>
Photocopie du certificat de compétences PSC1 ou équivalent	<input type="checkbox"/>
Et (en cas de handicap) : attestation de la Commission nationale sportive (CNS) médicale, spécifiant que le handicap du candidat ne risque pas de porter atteinte à la sécurité du public qu'il encadrera dans l'exercice de ses fonctions, une fois le diplôme du BFE2 obtenu	<input type="checkbox"/>
Attestation de participation à une compétition de la Gestion sportive dans une discipline olympique ou de haut niveau sur les cinq dernières années (voir annexe VI)	<input type="checkbox"/>
Photocopie du diplôme du BFE1	<input type="checkbox"/>
Ou (en cas de demande d'accès à la formation par dérogation) : compte-rendu d'activité présentant le parcours du candidat en matière d'encadrement bénévole et d'implication dans le milieu associatif et de la compétition	<input type="checkbox"/>
Validation de l'inscription : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	

Le règlement correspondant aux frais pédagogiques de la formation (475 €) et du module facultatif complémentaire (125 €) sera à acquitter uniquement une fois le contrat de formation fédérale signé par le candidat (voir conditions générales de vente relatives à l'inscription aux formations fédérale).

Le règlement pourra être effectué par chèque à l'ordre de la FFTir ou par virement bancaire.

Chèque à envoyer à :

Fédération Française de Tir
Service comptabilité
38 rue Brunel
75 017 PARIS

Virement à adresser à :

Crédit Agricole
IBAN : FR76 1950 6400 0028 1116 5629 234
BIC : AGRIFRPP895

II – Profil du candidat

Précisez vos fonctions actuelles au sein du club.

Précisez vos motivations pour suivre cette formation.

Politique de confidentialité de la FFTir (cochez l'option) :

Les Données à caractère personnel (DCP) que le candidat fournit à la FFTir dans le dossier d'inscription font l'objet de traitements qui permettent d'organiser et de réaliser les prestations de formation.

Conformément à l'article L123-22 du Code de commerce, elles sont conservées pendant une durée de dix (10) ans. Les destinataires de ces données sont les collaborateurs habilités qui exercent dans le métier de la formation au sein de la FFTir. Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le candidat peut exercer ses droits d'accès aux données à caractère personnel, à la rectification ou l'effacement de celles-ci, à la limitation du traitement, à s'opposer au traitement et à la portabilité des données en contactant le Délégué à la protection des données (DPD) par email cil@helios-conseils.com ou par courrier à la FFTir à l'attention du délégué à la protection des données 38, rue Brunel – 75017 PARIS.

Dans les mêmes conditions, le candidat concerné a également le droit de retirer son consentement à tout moment, sans que les effets de ce retrait soient rétroactifs. Le candidat concerné a la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle de la protection des données (CNIL).

Consultez notre politique générale de confidentialité : <https://www.fftir.org/menu/espace-fftir/departement-formation/politique/>

Je reconnais avoir pris connaissance de la politique de confidentialité de la FFTir et en accepte les conditions faute de quoi mon dossier d'inscription serait irrecevable.

Date et signature du candidat et du représentant ou tuteur légal si le candidat est mineur :

III – Avis favorable et motivé du président de club



Nota : l'avis favorable et motivé n'est pas une autorisation de pouvoir suivre la formation, cela signifie que le président de club est informé qu'un tireur désire s'inscrire en formation d'encadrement et qu'il soutient la candidature. La sélection des candidats est du ressort de la commission de sélection.

Précisez vos attentes par rapport à la formation du candidat et éventuellement la nature des fonctions auxquelles il peut aspirer au sein du club en cas de réussite au BFE2.

Date, nom, signature et cachet du club :

IV – Avis favorable et motivé du président de ligue

Précisez votre position par rapport à la demande d'entrée en formation du candidat.

Date, nom, signature et cachet de la ligue :

V – Avis favorable et motivé du RFL

Précisez votre position par rapport à la demande d'entrée en formation du candidat.

À remplir obligatoirement par le RFL :

Pédagogie (cochez votre avis) : Sans avis / Très insuffisant Insuffisant Moyen Bien Très bien

Technicité (cochez votre avis) : Sans avis / Très insuffisant Insuffisant Moyen Bien Très bien

Date, nom et signature :

VI – Annexe inscription (attestation de niveau de pratique)

Attestation de participation à une compétition de la Gestion sportive dans une discipline olympique ou de haut niveau sur les cinq dernières années.

Je, soussigné(e), Madame ou Monsieur

En qualité de :

- Président du comité départemental (1) Responsable formation de ligue (1)
 Responsable national de la FFTir (1)

Nom de la structure :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Email :

Certifie que :

Madame ou Monsieur

Licence n°

A réalisé le score de :

En date du :

Dans la discipline olympique ou de haut niveau (précisez l'épreuve) :

Lors du championnat (joindre le palmarès) : Départemental (1) Régional (1) National (1)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans cette attestation.

Fait à :

Le :

Signature et cachet de la structure :

(1) Attention : vous engagez votre responsabilité pour toutes les informations communiquées dans cette attestation. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. » (Code pénal, article 441-1).

VII – Annexe organisation (calendrier et échéancier prévisionnels session 2023-2025)

Date de clôture des inscriptions	01.05.2023
Sélection et positionnement des candidats durant les championnats de France Écoles de tir, 25/50 m ou Plateau	Voir calendrier national sur le site Internet de la FFTir (https://www.fftir.org/competitions/)
Réunion de la commission de sélection	14.07.2023
Confirmation de sélection	18.07.2023
Convocation pour le premier module	12.09.2023
Premier module – CNTS Châteauroux	05-10 au 08.10.2023
Deuxième module – CNTS Châteauroux	07.03 au 10.03.2024
Troisième module – CNTS Châteauroux	05.12 au 08.12.2024
Quatrième module – CNTS Châteauroux	19.05 au 25.05.2025
Module facultatif complémentaire – CNTS Châteauroux	17.05 au 18.05.2025



Contacts :

- Directeur du département formation fédérale de la FFTir :
[Stéphane Alliaume](mailto:salliaume@fftir.org) - salliaume@fftir.org - 06 15 94 17 07
- Coordonnateur et responsable pédagogique national de la FFTir :
[Laurence Decaens](mailto:ldecaens@fftir.org) - ldecaens@fftir.org - 07 86 21 98 68
- Responsable administrative de la FFTir :
[Sandrine Jumeaux](mailto:sjumeaux@fftir.org) - sjumeaux@fftir.org - 07 45 01 99 39
- Référente handicap nationale de la FFTir :
[Floriane Hays](mailto:fhays@fftir.org) - fhays@fftir.org - 06 99 87 05 43
- Référente VAE nationale de la FFTir :
[France Souchon](mailto:fsouchon@fftir.org) - fsouchon@fftir.org - 06 60 92 91 35



L'ENSEMBLE DE NOS STRUCTURES (CENTRE DE FORMATION DU CNTS AVEC SES SALLES DE COURS ET SES PAS DE TIR, HÔTEL ET RESTAURATION) SONT ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.



Fédération Française de Tir – 38, rue Brunel – 75017 PARIS
 Tél. : +33 (0)1 58 05 45 45 – www.fftir.org
 Organisme de formation enregistré sous le n° 11753283075
 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)
 Association loi 1901 – N° de SIRET : 784 354 409 00046 – Code APE : 93122